

**Ecole primaire**  
**« L'Ajonc et le Roseau »**  
**2, rue des écoles**  
**79350 AMAILLOUX**  
**05 49 95 52 49**  
[ce.0790610J@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790610J@ac-poitiers.fr)

**AMAILLOUX le 18/10/2022**

Conseil d'école  
du lundi 17 octobre 2022

				Présent	Excusé
Mme	CLISSON	Francine	Inspectrice de l'éducation nationale		X
Mme	BONNET-GUILLEUX	Céline	Directrice et enseignante	X	
Mme	GONNORD	Cloé	Enseignante	X	
Mme	HUYNH	Sophie	Enseignante	X	
Mme	RIOUX	Emilie	Remplaçante rattachée à l'école	X	
Mme	LE PORT	Magali	Maitre E		X
M	DENIS	Patrick	DDEN → remplacé par M. GUIGNARD Jean	X	
Mme	BRESCIA	Nathalie	Maire d'Amailloux / Représentante de la CCPG → remplacée par M. ALBERT Philippe en première partie	X	
Mme	BOCHE	Delphine	Présidente du SIVU	X	
M	MARTINEAU	Jean-Yann	Maire de Lageon	X	
Mme	GERMAIN	Eloïse	Référente du service scolaire à la CCPG	X	
Mme	LOPES	Magalie	Parent d'élèves Titulaire	X	
Mme	ALLAIN	Virginie	Parent d'élèves Titulaire	X	
Mme	GUEDON	Sophie	Parent d'élèves Titulaire	X	
Mme	PEROCHON	Stéphanie	Parent d'élèves Suppléant		X

La séance débute à 18h30

**Effectifs**

Elèves

La rentrée 2022 s'est bien passée.

**Effectifs au 17 octobre 2022 : 59 élèves**

Prévisions : -1 CP radiée pour la rentrée de novembre + 2 TPS inscrits pour la rentrée de janvier soit 60 élèves prévus en janvier 2023

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Cloé GONNORD	1	8	10	3						<b>22</b>
Sophie HUYNH					11	3	8			<b>22</b>
Céline BONNET-GUILLEUX puis Cindy DESOBEAUX								11	4	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>59</b>

## Organisation pédagogique de l'école

Mme PELLETIER a quitté l'école. Cindy DESOBEAUX a été nommée sur le poste de direction. Elle n'a pas fait la rentrée car en congé maternité. Elle est remplacée par Céline BONNET-GUILLEUX jusqu'au 19 novembre. Il n'y a plus de décharge de direction hebdomadaire comme c'est le cas pour les écoles de moins de 4 classes hors année de transition (passage de 4 classes à 3 classes).

Toutefois, une décharge mensuelle est prévue, un lundi toutes les trois semaines. Elle sera assurée par Emilie RIOUX qui est enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Sophie HUYNH a une classe de CP, CE1, CE2. Elle est accompagnée par Nadine SABOUREAU, AESH qui accompagne à mi-temps (les lundis, mercredis et vendredis) un élève en situation de handicap inscrit en classe de CE2. Marion Pétrault, enseignante allophone, prend en charge à raison de deux séances d'une heure par semaine les deux élèves ukrainiens scolarisés dans sa classe en CP et CE2. Enfin, Magali Le Port maîtresse E a aidé à la passation des évaluations CP/CE1, ainsi qu'à l'analyse des résultats qui nous a permis de cibler les élèves à besoins spécifiques.

Virginie METAIS a quitté également l'école. Cloé GONNORD a été nommé sur le poste d'adjointe maternelle. Elle est aidée par Lusila GILLE, ATSEM.

Décloisonnement les après-midi : Mme Gonnord prend les élèves de CP de Mme Huynh en début d'après midi pour un travail de lecture, d'écriture et de découverte du monde :

- groupe entier les lundis et jeudis de 13h30 à 15h
- demi groupe les mardis et vendredis de 13h30 à 14h30

L'équipe enseignante travaille également en lien avec le RASED dont Magali Le Port, maîtresse e et Christine Chabot psychologue scolaire.

Il y a toujours une bonne communication au sein de l'équipe et avec les partenaires de l'école (mairie, personnel communal, CCPG). Nous travaillons également avec Elise Roy, directrice des APS pour veiller à créer de la cohérence sur tous les temps de la journée de l'enfant. (Activités et règles de cour) Nous les remercions pour leur écoute et la rapidité de leurs réponses.

### **Les horaires**

- le matin : Les portes de l'école sont ouvertes de **8h35 à 8h45**. En élémentaire, les enfants sont accueillis à la porte de l'école. La sortie s'effectue à **12h sauf le mercredi à 11h45**.

- L'après-midi : Les enfants sont accueillis de **13h20 à 13h30**. Les enfants qui font la sieste sont accueillis à **13h**. La sortie s'effectue à **16h15 les lundis et jeudis et à 14h45 les mardis et vendredis**.

**Point de vigilance !** Nous remarquons en élémentaire que les enfants sont nombreux à être déposés devant l'école entre 8h25 et 8h35 sans surveillance d'un adulte. Certains sont à vélo et roulent sur le parking et entre les voitures. Les autres courent derrière. Nous craignons un accident ou de la dégradation de matériel.

**Point de vigilance !** Les horaires d'entrée en classe ne sont pas respectés par tous notamment en maternelle. L'accueil se fait jusqu'à 8h45. Merci de respecter ces horaires.

### **Les activités pédagogiques complémentaires**

Le dispositif, pour l'année scolaire 2022-2023, est le suivant : Il a débuté la semaine du 10 octobre. Il aura lieu les mardis et vendredis de 14h45 à 15h30. Ce dispositif a été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des élèves et à leur progression personnelle en accent sur les compétences LIRE, ECRIRE, COMPTER. Les dispositifs et publics retenus évolueront au cours de l'année scolaire. Les familles sont tenues au courant par le biais du cahier de liaison dans lequel se trouve un document à remplir sollicitant leur accord.

## Vote du règlement intérieur

Le conseil des maîtres du 11 octobre 2022 a révisé le règlement intérieur 2021/2022.  
Le paragraphe II/1 concernant la fréquentation a été modifié pour répondre aux évolutions de la loi qui rend l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Lors du vote, cette proposition de règlement a été acceptée à l'unanimité.

## Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022. Le bureau de vote était ouvert de 8h30 à 12h30 et le dépouillement a eu lieu dès la fermeture du bureau.

Les résultats sont les suivants :

### Parents titulaires élus

Sophie GUEDON

Magalie LOPES

Virginie ALLAIN

### Parent suppléant

Stéphanie PEROCHON

95 inscrits sur les listes  
49 votants dont 2 bulletins nuls  
47 suffrages exprimés

Participation : 51,58 % au lieu de 43,16% l'an dernier

## Sécurité

**Un exercice d'évacuation incendie** a eu lieu le Mardi 20 septembre en maternelle et le jeudi 22 septembre en élémentaire.

Pour la maternelle : l'évacuation des élèves s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les élèves ont tous évacué dans le calme dans la cour de l'école maternelle en 2'30 en comptant l'appel.

Pour l'élémentaire : Les élèves ont évacué dans le calme sur le terrain de sport de l'école en 2' en comptant l'appel.

**Les PPMS alerte-intrusion et risques majeurs ont été révisés de façon à simplifier les procédures. Déplacement du lieu de confinement de la classe de cycle 2 vers la salle d'arts plastiques car trop de surfaces vitrées et de la classe de cycle 3 dans sa propre classe au lieu de la BCD. Modification des lieux d'évacuation pour la classe de cycle 2. Simplification des signaux d'alerte.**

**Un exercice attentat intrusion** a eu lieu le lundi 3 octobre en élémentaire et le mardi 4 octobre en maternelle. (S'enfermer puis d'échapper)

Ces exercices se sont bien déroulés dans l'ensemble.

L'ensemble des exercices (PPMS et incendie) ont permis de mettre en avant quelques dysfonctionnements humains (oubli du cahier d'appel en maternelle et du PAI en CM). Et techniques

(portes qui n'ont pas de clé / clé perdue ou tordue). Les problèmes techniques ont été transmis à Mme Germain et sont en cours de résolution.

## Santé

Au mois de septembre, les élèves de MS ont tous bénéficié d'un dépistage par l'infirmière de la PMI. Début octobre, Pierre Brossard, l'infirmier scolaire a également effectué une visite médicale de dépistage pour l'ensemble des élèves de CE2. Il a aussi vu une élève de CP, deux élèves de CM1 et un élève de CM2.

## Activités, spectacles, projets de l'année

**La cérémonie de Lageon** s'est déroulée le dimanche 2 octobre 2022. C'est Mme Sophie HUYNH qui a représenté l'école et Nora et Kévin, scolarisés en CM1, ont lu un poème qui avait été étudié en classe. Le général Alain Didier a remis deux médailles à M. Martineau à destination des élèves. Elles leur seront remises mardi 18 octobre à 14h30 dans la classe par le délégué départemental militaire.

### Projets

#### ➤ **Piscine (CP/CE1/CE2)**

Les élèves de CP-CE1-CE2 iront à la piscine de Parthenay les lundis de 14h à 14h40 du 21 novembre au 23 janvier. Pour cette activité, nous avons besoin de parents volontaires et formés. Deux mamans d'élèves ont passé la formation en septembre. Il s'agit de Fanny Huesca et d'Angélique Lebrun. Mme Lumineau formée l'année passée sera également sollicitée afin d'accompagner les élèves. Nous les remercions de leur présence et de leur engagement.

#### ➤ **Rugby (CM)**

Les élèves de CM ont profité de 5 séances de rugby les lundis de 14h à 15h du 19 septembre au 17 octobre. Ces séances gratuites ont été encadrées par des animateurs agréés du SAP : Maxence et Mathéo.

#### ➤ **Randonnées**

Il est prévu de poursuivre le partenariat avec l'association du Club Détente d'Amailloux et de reprendre les randonnées. La prise de contact avec l'association n'a pas encore été effectuée.

#### ➤ **Intervention CPIE Gâtine poitevine et CCPG**

Les trois classes sont inscrites. Nous sommes dans l'attente pour planifier les interventions. Les thèmes abordés seront en rapport avec le compost et le compostage.

#### ➤ **Projet environnement en maternelle**

Sortie au CPIE de Coutière le lundi 24 avril sur le thème de la mare.  
Promenades d'observation de la nature le mercredi (deux sorties déjà réalisées).

#### ➤ **Projet jardinage en CP/CE1/CE2**

Observation de la croissance des végétaux et de leurs fruits. Le potager se fera côté maternelle. Il y aura également un travail sensoriel sur les plantes aromatiques.

#### ➤ **Projet voyage au fil du temps pour les CM**

Sortie à la tour Nivelles avec la classe de CP/CE1/CE2 : jeudi 16 mars avec la visite de la classe 1900 et deux ateliers par classe autour des jeux de la récréation et de l'écriture.

Sortie au Puy du fou avec la classe de CP/CE1/CE2 : jeudi 8 juin.

### ➤ **Inscription à école et cinéma**

Les deux classes d'élémentaire sont inscrites à école et cinéma. Les élèves iront au cinéma « le foyer » 2 ou 3 fois dans l'année. Les élèves de GS participeront également au projet avec la classe de CP/CE1/CE2.

Chaque classe appartenant à un cycle différent, elles n'auront pas la même programmation. Pour rentabiliser le coût du bus, nous profiterons de la séance de cinéma d'une classe, pour aller sur Parthenay avec la seconde classe et profiter des activités et structures culturelles : la médiathèque, le musée, le quartier St Jacques, la ludothèque ou aux animations proposées par le Pays d'Arts et d'Histoires.

### ➤ **Cinéma Piou Piou**

La classe de maternelle devrait également profiter de séance(s) de cinéma avec la programmation Piou Piou proposée par le cinéma le foyer. Séance(s) à définir.

## **Partenaires de l'école**

La directrice a rencontré deux membres de l'APE courant septembre et est en contact régulier avec Mme Nivault concernant les projets et actions entre autres. Constitution du bureau :

- Mickaël PICANTIN, président
- Dimitri DUBOIS, vice-président
- Jessica NIVAULT, trésorière
- Emeline VIAUD, secrétaire
- Aurélie BOISSEAU, vice-secrétaire
- Nicolas NIVAULT, Elodie LOPEZ, Sabine GANDRILLON, Charles NOIRAULT, membres

L'APE est un partenaire indispensable de l'école et nous les remercions pour les subventions versées qui nous permettent de financer nos projets.

Certaines actions sont déjà en cours ou terminées comme la vente de pizzas.

Il y a également l'opération ticket de caisse et l'opération sapin de Noël qui sont en cours.

Les enseignants souhaitent également remercier la municipalité d'Amilloux et la Communauté de Communes Parthenay Gâtine pour son engagement et les travaux effectués au fur et à mesure des demandes.

## **Remerciements**

Un grand merci pour la mairie et les cantonniers qui sont d'une vraie efficacité et réactivité avec entre autre les petites réparations du quotidien...

## **Questions diverses**

L'équipe enseignante a souhaité poser trois questions aux collectivités :

- A l'attention du CIVU : il a été question de réduire le personnel de cantine et de surveillance de la pause méridienne à partir de janvier. Cela est-il confirmé ? Quelle organisation sera retenue ? Notamment est-il prévu une aide au coucher des PS et MS de 12h45 à 13h10 ? Avec 19 élèves à coucher (21 en janvier) et l'obligation de scolariser les enfants de PS qui ne sont pas propres (donc avec des couches), le coucher est problématique et Cloé GONNORD enseignante apporte régulièrement du renfort. Nous nous inquiétons de la suppression du troisième poste et donc de l'aide au coucher. Une nouvelle organisation avec deux agents communaux serait-elle envisageable pour le confort et la sécurité des élèves ?

Réponse de Mme Boche : Effectivement, il est envisagé de réduire le nombre d'agents à partir de janvier 2023. Ce point a été évoqué avec les agents de restauration SIVU en juillet dernier. Les 3 agents en place doivent mener une réflexion de réorganisation pour assurer les missions confiées à 2 à partir de janvier.

Il n'y a rien d'acter à ce jour. Plusieurs orientations sont possibles : suppression d'un poste, réduction de temps de travail ou maintien de l'organisation actuelle.

J'aurai l'occasion prochainement d'en reparler avec le personnel pour faire un point sur ce sujet.

- A l'attention de la CCPG : le problème est accru par la présence de lit en hauteur. Serait-il possible de trouver une solution pour les supprimer et les remplacer par des lits à ras du sol ? Cela pose non seulement un problème de sécurité mais aussi de confort pour les personnels qui doivent soulever les élèves pour les sortir de leur lit.

Réponse de Mme Germain : Concernant la question des lits du dortoir. Il sera possible lors des investissements 2023 de commander des lits couchettes et/ou lits superposés avec escalier pour que cela convienne mieux.

Malheureusement ces investissements sont liés au budget 2023 voté en mars/avril. La commande étant passée après cette date, l'investissement est souvent livré de juin à août soit un dortoir opérationnel pour la rentrée 2023.

- A l'attention du CIVU : l'équipe enseignante demande si les serviettes de cantine pourraient être remises en service. Nous nous chargerions de mettre la photo et les prénoms des élèves dans les casiers afin que les enfants soient autonomes pour prendre et reposer leur serviette.

Réponse de Mme Boche : Pour les serviettes de cantine, il est tout à fait envisageable de les remettre en service. Je vais prévenir l'équipe. Je vous laisse le soins de voir avec elles les modalités d'installation du nom et la photo sur les emplacements prévu à cet effet.

- A l'attention de la directrice : Mme Lopes demande à la directrice quelles sont les modalités du protocole covid en cas de cas contacts ?

Réponse de Mme Bonnet-Guilleux : Les élèves cas contacts doivent effectuer un autotest à J+2. Les parents ne sont pas tenus d'effectuer une attestation sur l'honneur. Il n'y a pas d'éviction scolaire à J, J+1 et J+2. La directrice fournit une lettre à adresser à la pharmacie pour délivrance d'autotest.

- Remarque de Mme Germain : Il serait souhaitable de faire remonter à la communauté de communes des travaux effectuer par les cantonniers.

Réponse de Mme Brescia : Elle reconnaît que cela n'a pas toujours été fait car l'agent qui s'en charge est absent. Cela va être rectifié.

La séance est levée à 20h10.

### **Prochains conseils d'école :**

Proposition des dates pour le second trimestre : le lundi 27 mars 2023 à 18h30  
pour le troisième trimestre : le lundi 19 juin 2023 à 18h30

A la demande des parents, les conseils d'école ont été repoussés à 18h30 pour leur permettre de se rendre disponibles.

Le président de séance (directrice)

Le secrétaire de séance